



Assemblée Générale ordinaire 2025
Le mardi 28 octobre 2025 à 19h30
Dans l'aula du Nouveau Bâtiment Administratif

1. Ouverture de la séance et liste de présence

Claudia étant absente, c'est Jezabel qui ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à cette assemblée générale aux parents et remercie toutes les personnes présentes, M. Rigolet et Mme Perrenoud pour son futur article à paraître dans le BulCom.

Nous avons 4 personnes qui se sont excusées de ne pas pouvoir être présentes ce soir sur une quarantaine de parents (43 familles). Le conseil communal est excusé et Pierre a dit qu'il viendrait mais il n'est pas là, nous commençons la séance sans lui.

La liste des présences va circuler et est à signer.

2. Rapports des activités

Message de la Présidente

Jezabel prend la parole et nous dit que tout va bien, notre comité va bien et ceci grâce à notre complémentarité et la solidarité qui est de mise.

Il est toujours utile de se souvenir qu'il s'agit d'un travail bénévole important qui couvre une large palette allant de l'administratif au financier en passant par la pédagogie (tant avec les enfants qu'avec les parents) et aux relations diverses que nous avons avec la direction scolaire et les autorités communales (que nous remercions pour leur contribution financière sans laquelle il ne serait pas possible de continuer à faire vivre ce service).

Notre activité principale reste le transport scolaire qui est une grande tâche organisée et gérée avec un grand sens des responsabilités. Quotidiennement cela représente près d'une cinquantaine d'enfants.

Ce service est de qualité, flexible et surtout proche des besoins des familles. Il permet également de désengorger le parking du C2T, car il faut quand même relever que ce n'est pas facile pour les chauffeurs des bus de gérer les voitures qui se parquent n'importe comment...

Nous tenons à rappeler que les transports fonctionnent très bien et nous sommes entièrement satisfait des prestations de l'entreprise Carlivier, nous en profitons pour remercier M. Rigolet.

Nous avons également une très bonne entente avec les enseignantes du Trèfles à Quatre, de l'école primaire ainsi que la direction du C2T. Micheline communique étroitement avec eux pour les différentes sorties qui sont organisées.

Nous entretenons une excellente communication avec la direction du C2T que nous rencontrons chaque début d'année scolaire afin de faire le tour des questions et de rappeler l'importance de consulter notre association avant de décider d'un éventuel changement qui pourrait avoir une influence sur l'organisation des transports scolaires.

Pour finir, nous restons toujours comme un partenaire et nous espérons pouvoir maintenir le meilleur contact possible entre les familles, leurs besoins et la réalité.



Responsable des bus

Rapport d'activités 2024-2025

Pour l'année scolaire 2024-2025, les transports ce sont :

- 2 bus : le bus bleu qui fait de simples tournées à 8h00 et à 11h30 et le bus rouge qui fait des doubles tournées à 8h00 et à 13h00 et de simples tournées à 11h30, 15h10 et 16h00.
- 52 enfants transportés des degrés 1 à 8 Harmos.
- 44 familles qui bénéficient des transports.
- 12 arrêts qui sont desservis par les 2 bus répartis entre Combes, Montet-du-Haut, Côteau, Alouettes, Mol Jolicrêt, Pont-de-Vaux, Jura et Bellerive.
- 2 mamans à la surveillance le vendredi à 15h10 au cas où il faudrait faire une double tournée car beaucoup d'enfants à cette heure-là. Merci à elles.

Nous comptons toujours sur l'aide des parents pour nous donner un coup de main lors de nos diverses activités. Il faut comprendre que cette association n'est pas seulement « mettre son enfant dans le bus ».

M.Rigolet nous montre une photo de plusieurs voitures stationnées devant le panneau mis en place par la commune (interdiction de parquer).

Micheline nous dit que l'année prochaine, la commune mettra des croix jaunes au sol pour éviter ces parcsages interdits. Il faudrait plutôt mettre un ou plusieurs piquets pour éviter ces stationnements sauvages.

M.Rigolet dit qu'il faut prendre une photo de la voiture mal stationnée, ça énerve les conducteurs... On pourrait voir pour faire un endroit (dépose-minute) pour éviter ce problème.

3. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs de comptes

Annabelle présente les comptes.
Les comptes sont sains
Voir feuille des comptes distribuée.

Comptes : comprend 44 familles (dont 3 au comité)

Budget : 41 familles (dont 2 au comité)

APL Le Landeron période du 01.08.2023 au 31.07.2024

	Comptes 31.07.2024	Budget 2024/2025
<u>CHARGES</u>		
3000 Location bus	74 448.75	74 563.80
3110 Administration (matériel bureau)	69.00	69.00
3120 Frais internet	133.70	135.00
3150 Frais bancaires	36.35	50.00
3180 Frais divers	224.30	350.00
3191 Frais Twint	22.86	30.00
TOTAL CHARGES	74 934.96	75 197.80
<u>PRODUITS</u>		
4200 Transports	19 725.00	20 930.00
4300 Cotisations	1 980.00	2 400.00
4500 Dons	0.00	
4550 Soutien communal	55 500.00	55 500.00
4600 Troc	906.95	600.00
4800 Intérêts	23.55	
4900 Cabanes de Noël	361.00	200.00
TOTAL PRODUITS	78 496.50	79 630.00
Bénéfice (+) ou Perte (-)	3 561.54	4 432.20

4. Approbation des rapports et des comptes

Les écritures sont en ordre, les rapports ont été vérifiés par les vérificateurs de comptes en date du 29 septembre 2025 chez Annabelle.

Approbation formelle par un levé de main.
Décharge ainsi donnée au comité.



5. Nominations statutaires (comité et vérificateurs)

Le comité fonctionne avec 5 personnes :

- Micheline pour organiser toute la logistique des bus
- Annabelle notre trésorière
- Céline pour toutes les activités administratives
- Jezabel, vice-présidente
- Claudia, présidente pour couvrir et orchestrer toutes les activités de l'APL

J'annonce ma volonté de vouloir quitter mon poste de secrétaire au sein de l'APL. Vu le peu de monde présent ce soir, nous comptons sur l'article de Mme Perrenoud dans le BulCom pour trouver une personne pour me remplacer.

Est-ce que l'assemblée est d'accord ? On vote par un levé de main.

Toute l'assemblée vote oui pour reconduire le comité pour l'année prochaine.

Les vérificateurs des comptes sont:

1^{er} vérificateur : Christelle Schenk

2^{ème} vérificateur : Mathieu Hopmann

Suppléant : ?

Nous recherchons un suppléant pour les comtes, quelqu'un se propose dans l'assemblée ?
M. Philippe Marius se propose comme suppléant.

Êtes-vous d'accord avec ces changements ?
L'assemblée vote oui par un levé de mains.

6. Cotisation et prix des transports

La cotisation annuelle est de CHF 60 par année et par famille.

1 enfant de 1H (4x ½ journée) : CHF 350.- par année scolaire
1 enfant de 2H à 7H : CHF 500.- par année scolaire

Nous aimerions vous rendre attentif au fait que nous sommes toujours ouvert à des arrangements de transports et de paiements pour les enfants qui prennent le bus de manière non régulière.

L'assemblée est ok concernant les tarifs de l'APL.



7. Activités futures

Troc des jouets

Cette année, il aura lieu en date du samedi 6 décembre 2025 à l'aula du nouveau centre administratif du Landeron.

Nous en profitons pour rappeler que nous avons toujours besoin de bénévoles...

Mme Perrenoud nous signale que le 6 décembre, il y a aussi le Marché de Noël à la vieille ville ce qui nous permettra d'avoir un peu plus de monde pour le troc des jouets.

Saint-Nicolas pour l'école enfantine

La Saint-Nicolas se fera le lundi 8 décembre 2025 avec Pierrot Läderach. L'APL offrira une nonantaine de bonhommes en pâtes aux enfants des degrés 1 et 2 Harmos.

Cabanes de Noël

Les cabanes de Noël se dérouleront les 10, 11 et 12 décembre 2025 de 18h à 22h. L'APL sera présente le mercredi 10 décembre avec au menu du pain à l'ail, de la Wy Suppe et des crêpes sandwich.

8. Divers

Est-ce qu'il y a des questions dans l'assemblée ?

Pas de questions.

Jezabel remercie toutes les personnes présentes et clôture l'assemblée avec un apéro à 20h30.

PV rédigé par Céline Lachat.